



Commune de Genolier

Au Conseil communal de Genolier

Genolier, le 19 avril 2012

PREAVIS No 16/2012
concernant le rapport de gestion
de la Municipalité année 2011

Responsable : la Municipalité

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de l'article 93c de la Loi sur les communes du 28.02.1956 (mise à jour 01.01.2007) et de l'article 104 du règlement du Conseil communal du 08.06.2006, la Municipalité vous présente son rapport de gestion pour l'exercice 2011.

Les comptes communaux vous sont présentés dans le préavis N° 17/2012

Table des matières

Avant propos

1- Administration générale

- 1.1 Résumé
- 1.2 Organisation
- 1.3 Personnel communal
 - 1.3.1 Mutations ou engagement de personnel en 2011
 - 1.3.2 Personnel communal du greffe
 - 1.3.3 Service d'archives
 - 1.3.4 Service d'entretien des bâtiments communaux
 - 1.3.5 Entretien du temple
 - 1.3.6 Service d'exploitation communale
 - 1.3.7 Autres personnes engagées à l'heure
 - 1.3.8 Effectif du personnel au 31.12.2011
 - 1.3.9 Réunions du personnel
- 1.4 Gestion des assurances
- 1.5 LPP – Caisse de retraite
- 1.6 Salaires
- 1.7 Sports
- 1.8 Transports publics
 - 1.8.1 Cartes journalières de transport
 - 1.8.2 Développement de la ligne Nyon-St-Cergue-Morez
- 1.9 Informatique
- 1.10 Site Internet
- 1.11 Motions/référendums/pétitions/interpellations
- 1.12 Affaires litigieuses
- 1.13 Naturalisations-bourgeoisies
- 1.14 Statistiques communales

2 – Finances

- 2.1 Bourse communale

3 - Domaines – Bâtiments communaux

- 3.1. Terrains et domaines
- 3.2 Forêts communales
 - 3.2.1 Rapport du Groupement forestier La Colline
 - 3.2.2 Pâturages
 - 3.2.3 Parc Jurassien Vaudois (PJV)
 - 3.2.4 Bois de Chênes
- 3.3 Bâtiments
 - 3.3.1 Bâtiments « administratifs », Pavillon, CTC, maison « Seemann »
 - 3.3.2 Ancienne Poste
 - 3.3.3 Auberge
 - 3.3.4 Collèges
 - 3.3.5 D'Une Fontaine à L'Autre
 - 3.3.6 Le Montant « Bâtiment 1912 »
 - 3.3.7 Boucherie
 - 3.3.8 Eglise
 - 3.3.9 Le Gossan
 - 3.3.10 Pavillon
 - 3.3.11 Projet « Route de la Gare »
 - 3.3.12 Chauffage à distance Genolier CAD SA
 - 3.3.13 Constructions privées
 - 3.3.14 La Cure
 - 3.3.15 Règlement des constructions
 - 3.3.16 Police des constructions
 - 3.3.17 Divers

4 – Travaux

- 4.1 Routes et réseau routier
 - 4.1.1 Route de Duillier
 - 4.1.2 Correction RC 29d
- 4.2 Eclairage chemins communaux
- 4.3 Voirie
- 4.4 Cimetière
- 4.5 Traitement déchets
- 4.6 Réseau d'égouts, d'épuration
- 4.7 Cours d'eau

5 - Instruction publique et Cultes

- 5.1 AISGE
- 5.2 Restaurants scolaires primaires et secondaires
- 5.3 Evolution population scolaire
- 5.4 PPLS
- 5.5 RAT

6 - Police

- 6.1 Police communale
- 6.2 Contrat de prestations de service avec la Gendarmerie vaudoise
- 6.3 Contrôles de vitesse effectués par la Gendarmerie
- 6.4 Défense incendie
 - 6.4.1 Extrait du rapport de gestion du commandant du SDIS
 - 6.4.2 Instruction
 - 6.4.3 Heures de travail
 - 6.4.4 Interventions
 - 6.4.5 Réorganisation du SDIS
 - 6.4.6 Commission SDIS
- 6.5 Organisation régionale de la protection civile (ORPC) – Aide à la population

7 - Sécurité sociale

- 7.1 Sécurité sociale
- 7.2 Prévoyance sociale

8 - Services industriels

- 8.1 Eaux

9 - Divers

- 9.1 Associations, organes, ententes dont fait partie la Commune de Genolier
- 9.2 Conseil Régional
- 9.3 Sociétés locales

10 - Relations avec la population

11 – Rapport de gestion sur l'exercice 2010 de la commission de gestion

12 – Compétence à la Municipalité d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles

13 - Autorisation générale accordée à la Municipalité pour l'acquisition ou l'aliénation d'immeubles et des droits réels immobiliers et achats en parts de sociétés immobilières pour un montant de Frs 100'000.--

14 – Conclusion

Avant-propos

La Loi sur les communes (art. 93 b) prévoit que le rapport de la Municipalité décrit la situation qui prévaut dans la commune au 31 décembre de l'année écoulée.

Certains commentaires sont similaires, voire identiques à ceux de l'année dernière.

Il est possible que ce rapport se trouve décalé de l'actualité observée au moment de sa présentation.

1 ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Résumé des sujets importants

L'année 2011 a été marquée par :

- Le renouvellement des autorités communales avec les élections de la Municipalité et du Conseil communal le 13 mars 2011 pour entrée en fonction le 1^{er} juillet de cette même année.
- L'acceptation du préavis 162/2011 concernant la route de Duillier, aménagement d'une piste piétonnière et réfection d'une partie de la chaussée de CHF 390'005.-
- L'acceptation du préavis 168/2011 pour la construction d'un immeuble de 14 appartements à loyer raisonnable de CHF 4'454'369.-
- L'acceptation du préavis 08/2011 pour une prise de participation à la Fondation Plein Sud à Begnins de CHF 100'000.-
- L'acceptation du préavis 09/2011 pour un prêt à CàD SA de CHF 500'000.-
- L'acceptation du préavis d'étude pour le Bois de Chênes de CHF 68'000.-
- La signature le 20 juin entre la commune et le canton d'un protocole d'accord avec prolongation de servitudes pour l'exploitation du Bois de Chênes.
- L'élection de notre concitoyen Monsieur Olivier Feller au Conseil national le 23 octobre

La liste complète des préavis soumis au Conseil communal est résumée sur les pages 7 et 8.

D'autres projets ont spécialement occupés la Municipalité, soit :

- La poursuite du dossier PGA, suite à la non-conformité de notre déchèterie de Barin et des demandes supplémentaires (limites cours d'eau) du canton pour être en adéquation avec les nouvelles lois.
- L'avenir du Bois de Chênes avec la tenue de nombreuses séances du COPIL et celles des ateliers

Pour certains projets, vous trouverez un résumé du responsable du dicastère.

1.2 Organisation

L'organisation de la Municipalité a été modifiée suite aux élections mentionnées plus haut.

De fait, Monsieur le Syndic Jürg Hofer et Madame la Municipale Geneviève Scholl, n'ont pas souhaité se représenter pour une nouvelle législature.

Les candidats à l'élection, Messieurs Claude Bürki, Gérald Girardet (nouveau), Georges Richard et Jean Zucchello (nouveau) ainsi que Madame Florence Rattaz ont tous été élus au 1^{er} tour. M. Alain Chantrier (nouveau) n'a pas obtenu la majorité requise.

Madame Florence Rattaz a été élue Syndique tacitement.

- Organisation jusqu'au 30 juin 2011

Les membres de la Municipalité ont conservé les mêmes dicastères que durant l'année 2010 et la fonction de vice-Syndic a été assurée par Madame Florence Rattaz.

- Organisation depuis le 1^{er} juillet 2011

Florence RATAZ FRA 022/366.33.43 079/229.26.66	Claude BÜRKI CBU 022/366.23.60 079/286.61.87	Georges RICHARD GRI 022/366.26.02 079/551.18.90	Jean ZUCHELLO JZU 022/366.33.56 079/625.35.26	Gérald GIRARDET – GGI 022/366.85.50 079/206.49.35
Remplaçant	Remplaçant	Remplaçant	Remplaçante	Remplaçant
Georges RICHARD GRI	Gérald GIRARDET GGI	Jean ZUCHELLO JZU	Florence RATAZ FRA	Claude BÜRKI CBU
<p><u>Administration générale</u> Organisation communale Personnel Intérêts généraux Juridiques</p> <p><u>AISGE</u> Présidente du CODIR Ecoles liaison avec Directeur, doyens, maîtres PPLS – Classes D Conseil d'établissement Budgets/comptes écoles</p> <p><u>Clinique dentaire</u></p> <p><u>Transports publics</u> NSTCM Transports scolaires</p> <p><u>RAT</u> Membre (<i>rempl. GRI</i>)</p> <p><u>Police communale</u> + police 2000 (<i>rempl. JZU</i>)</p>	<p><u>Bâtiments communaux</u> Salle communale Auberge Administration Maison Gothique Ancienne Poste Une Fontaine à l'Autre Eglise Boucherie Route de la Gare Pavillon Ecole 1912</p> <p><u>Constructions privées</u> Enquête Permis de construire Permis d'habiter Contrôle des chantiers</p> <p><u>Chauffage à distance</u> Genolier CàD SA Conseil d'Administration</p> <p><u>AISGE</u> Conseil Intercommunal <u>La Colline</u> Président AG</p>	<p><u>Domaines</u> Terrains propriété de la commune PPA Parcs - Cimetière</p> <p><u>Gestion déchets</u></p> <p><u>Paroisse</u></p> <p><u>PCI communale</u> ORPC + PCI Communale</p> <p><u>Cours d'eau et environnement</u></p> <p><u>Bois de Chênes</u></p> <p><u>Conseil Régional</u></p> <p><u>Feu</u> Commission feu Collaboration avec Givrins et Trélex</p> <p><u>Affaires sociales</u> OMSV – Hôpital GHOL ORP - ARAS</p>	<p><u>Finances</u> Budget-comptes Lignes de crédits Emprunts Préavis avec demande de crédit Relations avec banque et fiduciaire Facture sociale Impôts</p> <p><u>Eaux-égouts</u> Réseau eau Réseau égouts Réservoirs communaux Connexion SAPAN SANE</p> <p><u>Feu</u> Commission feu Collaboration avec Givrins et Trélex</p>	<p><u>Routes</u> Routes communales Liaison routes cantonales Déneigement Nettoyage routes-trottoirs</p> <p><u>Forêts</u> Liaison avec garde-forestier et inspecteur forestier Forêts communales Forêts hors Commune de Genolier PJV (parc jurassien vaudois) Plan forestier Plan touristique Jurassien Triage la Colline</p> <p><u>Terrains hors commune</u> Chalets d'alpage Chèvrerie</p> <p><u>AISGE</u> CODIR</p>

La fonction de vice-Syndic est assurée par Monsieur Georges Richard.

Elle a tenu 51 (48) séances au cours desquelles elle a examiné les questions/problèmes liés à la gestion de la commune et pris les décisions dans les compétences attribuées par la Loi sur les communes (LC) et le Règlement du Conseil Communal.

Les séances sont protocolées dans les procès-verbaux rédigés par la secrétaire et ensuite approuvés par l'ensemble de la Municipalité, 364 (359) pages ont été rédigées. La totalité du courrier entrant/sortant est accessible à chaque membre de l'exécutif. Si nécessaire des photocopies sont mises à leur disposition.

A l'exception des réunions ordinaires de la Municipalité 176 (175) heures et les participations aux séances du Conseil communal, les municipaux ont investi plus de 3'593 (2'911) heures dans diverses associations ou réunions.

Vous trouverez en page 6 les délégations dans les différentes associations.

Préavis déposés au Conseil communal en 2011

Préavis No	Objets	Décision
157/2010	Concernant la réadaptation des indemnités du Syndic et des municipaux.	Accepté le 10 mars 2011
157/2011	Concernant le règlement relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance.	Accepté le 10 mars 2011
158/2011	Concernant le règlement du personnel	Accepté, amendé le 10 mars 2011
159/2011	Concernant l'adoption du « Plan Directeur régional du district de Nyon (PDRN)- volet stratégique)	Accepté le 10 mars 2011
160/2011	Concernant un crédit de Frs 150'000.- en faveur de l'ACP (Association Intercommunale pour l'exploitation d'un couvert régional à plaquette et bois énergie située sur la commune de Trélex) pour l'agrandissement du hangar régional à plaquettes existant situé à Trélex au lieu dit (Mollard Parelliet/Main de Gingins)	Accepté le 10 mars 2011
162/2011	Concernant la route de Duillier : aménagement d'une piste piétonnière et réfection d'une partie de la chaussée pour un montant total de Frs 390'005.-- TTC	Accepté le 9 juin 2011
163/2011	Concernant l'Eglise catholique de Nyon. Maintenance et entretien des bâtiments, rue de la Colombière 18. Demande de crédit de notre participation à la réalisation des travaux de Frs 25'400.-- (coût total Frs 700'000.--, participation des communes Frs 500'000.--	Accepté le 9 juin 2011
164/2011	Concernant le rapport de gestion de la Municipalité année 2010	Accepté le 9 juin 2011
165/2011	Concernant les comptes 2010	Accepté le 9 juin 2011
166/2011	Concernant une demande de prolongation jusqu'au 31.12.2011 des préavis acceptés par le Conseil communal cités ci-après : N° 81/2006 concernant une demande d'autorisation générale pour placer les fonds disponibles de la trésorerie communale auprès de l'UBS Nyon, Crédit Suisse Nyon et la Poste pour la législature 2006-2011 N° 82/2006 concernant la compétence à accorder à la Municipalité d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles pour la législature 2006-2011 N° 83/2006 concernant une demande d'établissement d'une ligne de crédit de Frs 500'000.-- pour des dépassements temporaires, auprès d'une banque agréée pour la législature 2006-2011 N° 93/2006 concernant les autorisations générales de plaider pour la législature 2006-2011	Accepté le 9 juin 2011

	N° 94/2006 concernant les autorisations générales à accorder à la Municipalité pour l'acquisition ou l'aliénation d'immeubles et des droits réels immobiliers et d'actions en parts de sociétés immobilières pour un montant de Frs 100'000.-- pour la législature 2006-2011. N°100/2006 relatif à la détermination de l'endettement et du cautionnement pour la législature 2006-2011.	
167/2011	Concernant un crédit d'étude de Frs 30'000.-- pour l'assainissement de la ciblerie du stand de tir de Genolier, et plus précisément de la butte pare-balles.	Accepté le 9 juin 2011
01/2011 Bureau	Concernant les indemnités versées aux membres du Conseil communal, du bureau et de (de la) secrétaire du Conseil	Accepté le 9 juin 2011
168/2011	Concernant une demande de crédit de construction d'un bâtiment de 14 appartements à loyers « accessibles » pour un montant de Frs 4'454'369.-- TTC	Accepté le 31 octobre 2011
01/2011	Concernant la compétence à accorder à la Municipalité d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles pour la législature 2011-2016.	Accepté le 31 octobre 2011
02/2011	Concernant une demande d'établissement d'une ligne de crédit de Frs 500'000.-- pour des dépassements temporaires auprès d'une banque agréée pour la législature 2011-2016.	Accepté le 31 octobre 2011
03/2011	concernant les autorisations générales à accorder à la Municipalité pour l'acquisition ou l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers ou de titres de sociétés immobilières, ainsi que pour l'acquisition de participations dans des sociétés commerciales pour la législature 2011-2016	Accepté le 31 octobre 2011
04/2011	concernant une demande d'autorisation générale pour placer les fonds disponibles de la trésorerie communale auprès de l'UBS, de la BCV, du Crédit Suisse, de la Raiffeisen à Nyon, de la Caisse d'Epargne de Nyon et de la Poste pour la législature 2011-2016	Accepté le 31 octobre 2011
05/2011	Concernant les autorisations générales de plaider pour la législature 2011-2016.	Accepté le 31 octobre 2011
06/2011	Concernant l'arrêté d'imposition communal pour l'année 2012	Accepté le 31 octobre 2011
07/2011	Concernant la modification des statuts de l'Association intercommunale pour la construction et l'exploitation d'un hangar régional à plaquettes sis à Trélex dit ACP au lieu dit « Molard Parellier/main de Gingins »	Accepté le 31 octobre 2011
08/2011	Concernant une demande de crédit de Frs 100'000.-- destiné à une prise de participation dans la société « Plein Sud SA » à Begnins	Accepté le 8 décembre 2011
09/2011	Concernant un prêt de Frs 500'000.-- en faveur de la société Genolier CÀD SA (Chauffage à distance)	Accepté le 8 décembre 2011
10/2011	Concernant le budget 2012	Accepté le 8 décembre 2011
11/2011	Concernant un crédit de Frs 68'000.-- (TVA comprise) pour l'étude de plan final de développement et d'exploitation du Bois de Chênes.	Accepté le 8 décembre 2011
12/2011	Concernant la détermination du plafond d'endettement et de cautionnement pour la législature 2011-2016.	Accepté le 8 décembre 2011

1.3 Personnel communal

1.3.1 Mutations ou engagement de personnel en 2011

Monsieur Bruno De Matos Almedo a été engagé en poste fixe le 1^{er} avril 2011 comme employé au service de la voirie et des espaces verts.

Dans l'espoir de trouver une solution adéquate pour M. Jean-Blaise Joly, la commune a assuré son salaire alors même que les prestations d'assurance étaient échues. Cependant, la Municipalité, suite à l'impossibilité de ce dernier à pouvoir reprendre le travail à 100% de ses capacités, s'est résolue à se séparer de M. J.-B. Joly au 31.05.2012.

Monsieur Gérald Bolay est malheureusement décédé le 09 mars 2011 suite à une longue maladie.

1.3.2 Personnel communal du greffe

Comme il avait été mentionné dans le précédent rapport de gestion, de nombreuses heures supplémentaires ont poussé la Municipalité à augmenter le temps de travail dès le 01.06.2011 selon le tableau ci-dessous :

Même effectif qu'en 2010, soit :

Mme Carmen Deléderray	1.0 EPT	secrétaire du greffe
Mme Nicole Kruppenacher	0.6 EPT (0.5 EPT)	adjointe du greffe
Mme Nathalie Schrag	0.5 EPT (0.4 EPT)	adjointe du greffe

1.3.3 Service d'archives

Ce travail de l'ordre d'un jour par semaine reste assuré avec compétence par Mme Dominique Althaus, archiviste communale.

1.3.4 Service d'entretien des bâtiments communaux

Mme Suzanne Stoehr et durant son absence, Mme Jutta Bolay sont en charge de l'entretien et du nettoyage des bâtiments ci-dessous :

- Le Gossan (y compris vestiaires) (grande salle)
- Ancienne Poste et salle du 700^{ème}
- Maison Gothique
- Administration communale
- Immeuble de l'Auberge (sans restaurant)
- Pavillon

L'occupation par semaine de Mme Suzanne Stoehr est de l'ordre de 25-34h, très variable dépendant grandement de l'occupation du Gossan (environ 0.75 EPT).

1.3.5 Entretien du temple

Ce travail est confié à Mme Jutta Bolay. Son engagement est limité à quelques heures par mois.

1.3.6 Service d'exploitation communale

Les personnes suivantes sont en charge de ce service :

M. Cédric Blumenstein	chef d'exploitation 100%
M. Nicolas Rubin	employé 100%
M. Bruno de Matos	employé 100% engagé fixe depuis le 1 ^{er} avril 2011.

L'engagement d'un apprenti est prévu pour 2012.

1.3.7 Autres personnes engagées à l'heure

Agent de police municipale, M. Claude Alby, 7h. à 14h. par semaine (0.25 EPT)
Déchetterie Barin selon horaire d'ouverture, M. Thyll Brunner (0.25. EPT)
Mme Jutta Bolay, nettoyage réfectoire scolaire après repas et remplacement de Mme Stoehr.

Nous avons engagé durant les vacances scolaires 3 élèves pour des durées de deux semaines.

1.3.8 Effectif du personnel au 31.12.2011

5 municipaux	env.	2.00 EPT
3 employées du greffe		2.10 EPT
1 boursière	dès 01.05.2011	0.70 EPT (0.80 EPT)
3 employés d'exploitation		3.00 EPT
3 employés payés à l'heure		<u>1.25 EPT</u>
Total sans tenir compte du personnel pour absence de longue durée	env.	9.05 EPT

La masse salariale de notre personnel au 31.12.2011 est de Frs 934'045.30 contre Frs 940'000.-- au budget 2011.

Ce chiffre ne tient pas compte des remboursements des assurances soit AXA (maladie) et Suva (accident), spécialement pour MM. Joly et Bolay.

1.3.9 Réunions du personnel

Quelques réunions sont organisées par année pour informations générales et LPP.

1.4 Gestion des assurances

La gestion de nos différentes assurances est assurée par ProConseil Solutions SA à Morges. Cette dernière procède à chaque échéance de police d'assurance à une analyse détaillée et nous propose entre 3 et 5 possibilités de remplacement.

1.5 LPP – Caisse de retraite

La caisse de retraite de notre personnel est placée auprès du Groupe Mutuel. La couverture au 31.12.2011 est de 107.1% (chiffre provisoire) alors qu'elle était de 108.% à fin 2010.

1.6 Salaires

Bien que l'augmentation du coût de la vie était neutre, une augmentation entre 1% et 2% selon les cas a été accordée à nos employés.

1.7 **Sports**

Terrains de pétanque

Sans terrain ou presque depuis la construction de l'école Le Cordex en 2005, les joueurs de pétanque tiennent leur revanche puisque 12 pistes seront construites au printemps à côté de l'école Le Cordex !

Terrain de sports

Adaptation aux techniques actuelles de l'éclairage du petit terrain de sports. Installations qui dataient de 1980, et pour lesquelles nous avons régulièrement des frais de réparations conséquents.

Place de jeux et terrain multi sports du Pavillon

Place de jeux bien utilisée et appréciée par les petits et leurs parents, alors que le terrain multi sports fait la joie des adolescents. Il complète bien les surfaces en gazon, surtout par mauvais temps.

Assainissement de la ciblerie

En relation avec le plomb qui se trouve dans la butte de tir et la zone de protection de l'eau, nous avons l'obligation de nettoyer le périmètre jusqu'à fin 2012 si nous voulons bénéficier du subside de Fr. 48'000.- de la Berne fédérale. Coût total : plus de Fr. 200'000.- pour la commune

1.8 **Transports publics**

Le litige pour l'entrée en gare du NStCM est toujours en cours et nous n'avons aucune information complémentaire.

1.8.1 **Cartes journalières de transport**

Deux cartes de transport sont toujours mises à disposition des habitants de Genolier pour un prix inchangé de Frs 40.--. L'investissement consenti par la commune de Frs 22'600. est couvert à concurrence de Frs 20'320.--.

1.8.2 **Développement de la ligne Nyon-St-Cergue-Morez**

Le NStCM a transporté 1,25 million de passagers en 2011.

L'étude pour un cadencement, aux heures de pointes, toutes les 15 minutes de la ligne de train est terminée.

Le passage au quart d'heure devrait être effectif, dans un premier temps jusqu'à Genolier, en décembre 2015. Pour parvenir à relever ce défi horaire, la société devra acquérir de nouvelles rames (4 en 2014 et 6 en 2018 pour un montant de 66 millions), réaliser un point de croisement à Arzier, automatiser les aiguillages et déménager le dépôt, actuellement situé Au Plantaz dans la région de l'Asse, près de l'emplacement de Paléo. Ce cadencement sera prolongé jusqu'à Saint-Cergue dans une deuxième phase qui n'est pas encore programmée.

D'autres améliorations sont également prévues, comme, entre autre, la sécurisation des haltes et des gares et l'adaptation de la hauteur des quais.

1.9 **Informatique (rubrique 190.311)**

Notre réseau informatique, même s'il fonctionne encore de manière acceptable, trois postes de travail ont dû être remplacés, il faudra envisager à moyen terme une mise à niveau du serveur principal et du modem ADSL quelque peu vieillissant.

1.10 **Site Internet (www.genolier.ch)**

Une amélioration de la lisibilité du site a été entreprise, ainsi qu'une adaptation pour faciliter sa mise à jour.

1.11 Motions-référendums-pétitions-interpellations

Interpellation de M. Daniel Vollenweider du 23.09.2004.

Notre réponse vous a été lue lors du Conseil communal du 10 mars 2011.

1.12 Affaire(s) litigieuse(s)

Deux recours (oppositions) contre des mises à l'enquête publique pour des constructions sont en mains de la Cour de droit administratif.

HRS, requête d'expertise pour malfaçons.

Le dossier est en cours, suite au rapport des experts désignés, différents travaux ont déjà été entrepris par HRS pour la mise en ordre de certaines installations.

1.13 Naturalisations- Bourgeoisies

Le groupe "Naturalisations" composé du Syndic, des municipaux Rattaz et Bürki jusqu'au 30 juin, de la Syndique et des municipaux Bürki et Richard depuis le 1^{er} juillet a procédé aux examens et aux auditions des candidat(e)s à la naturalisation.

A fin 2011, 3 demandes avec avis favorable du groupe de naturalisation sont encore déposées.

1.14 Statistiques communales

Pyramide des âges Annexe N° 1

Statistique des habitants Annexe N° 2

2 - FINANCES

Notre Plan d'investissements pour la nouvelle législature est ambitieux, mais la mise en oeuvre de certains de ces projets doit toujours se faire avec le souci de gérer au mieux les finances communales. Nous avons pu maintenir la pression fiscale au même niveau qu'en 2011 (bascule de 2 points d'impôt canton-commune pour la réforme policière), malgré un excédent de charges d'environ Fr. 300'000.-. L'heureuse surprise est venue du Grand Conseil, qui nous a fait, à titre personnel ! un cadeau d'un point d'impôt sur le taux cantonal.

Quand on voit, au fil des années, l'évolution de la facture sociale et de la contribution à la péréquation intercommunale, force est de constater que le budget 2012, que le Conseil communal a accepté dans sa séance du 8 décembre 2011, montre une certaine prudence: il y a Fr. 800'000.- de plus qu'en 2011 pour la facture sociale, et la péréquation a doublé en 4 ans !

2.1 Bourse communale

Suite à la vente du complexe scolaire, le temps de travail de Mme Dominique Bory a été diminué à 0.70EPT en date du 1^{er} mai 2011.

Elle assure avec compétence la comptabilité communale, la comptabilité du SDIS, le suivi des lignes de crédit, la gestion des dettes de la commune et est en charge des différentes facturations (eau, ordures, taxes de séjour, etc). Elle s'occupe également du dossier du personnel de la commune pour les assurances et les salaires.

3 - DOMAINES – BÂTIMENTS COMMUNAUX

3.1 Terrains et domaines

PPA La Montau

Accepté en dernier ressort par le canton au début 2011, le nouveau quartier situé sous la Clinique, sera réalisé sur 2012 et 2013.

Les travaux d'infrastructures (canalisations diverses, chemins, etc) débuteront au printemps et les premières constructions dès la fin de l'été prochain. Ce lotissement comprendra environ 25 logements et 60 habitants.

PPA Sous-la-Ville et Morant-Lorraine (derrière la gare)

Ces deux projets de PPA (plan partiel d'affectation) qui figurent dans le plan directeur communal devraient être repris à fin 2012 ou début 2013. La Municipalité souhaite un développement progressif et harmonieux du village.

PGA (Plan Général d'Affectation)

Nous avons souhaité et espéré finaliser ce dossier en 2011. Après plusieurs va et vient avec le canton, il y a toujours un service ou l'autre pour rajouter une couche de demandes ou de changements. En dernier lieu, nous devons mentionner les limites des cours d'eau. Espérons que tout pourra se terminer en 2012 ou au plus tard au début 2013 !

3.2 Forêts communales

3.2.1 Extrait du rapport de gestion du Directeur de La Colline

Surfaces gérées par le Groupement

Genolier : 380 Ha
Givrins : 422 Ha
Total : 802 Ha

L'inventaire des forêts a été effectué cette année sur toutes les forêts du triage (1'500 Ha). La suite est l'établissement en 2012 du plan de gestion pour les forêts du Groupement.

Bois de service

Les signes de détérioration du marché des bois de sciage en fin 2010 se sont confirmés durant l'année 2011. L'exportation des grumes et bois sciés a ressenti les effets de l'Euro faible.

Bois énergie

La demande en bois énergie sous ses différentes formes s'est confirmée et suit sa progression vers une augmentation régulière. Les prix sont également en légère hausse.

Volume des bois vendus en m3 réels

Bois de service	1'384.92
Bois de feu pour stère	335.25
Bois de feu longs	603.50
Bois d'industrie	250.21
Bois pour copeaux ACP	752.00
Bois pour copeaux Colline	328.00

Subventions pour travaux forestiers

Forêts de protection

Aucun chantier en forêt de protection pour 2011

Forêts biologiques

Les chantiers de soins cultureux et d'exploitations, se sont déroulés dans les forêts de la Genollière, en faveur du grand tétras selon la convention-contrat signée avec le canton.

Pâturages boisés

Un chantier sur la Genollière pour cette année. Il s'agissait de contenir l'avancement de la forêt sur le pâturage.

Pâturages

Nos 4 chalets d'alpages (la Fréterette, les Agozats, la Genollière et l'Haut-Mont) sont régulièrement entretenus et sont en bonnes conditions.

A la Genollière, une place en tout-venant a été réalisée derrière le chalet par l'amodiatiaire lui-même afin d'assainir l'endroit de sortie des bêtes. Le tout-venant et les frais de livraison ont été payés par la Commune env. Frs 1'700.--

Au chalet de l'Haut-Mont, les volets de la façade Nord sont à remplacer. Ce travail a été devisé et sera effectué au printemps 2012.

Les travaux de reflachage de la route qui mène de l'entrée du pâturage de la Genollière jusqu'à l'Haut Mont ont été effectués durant l'été 2011, subventionnés à hauteur de Frs 16'619.45. par ARMA Suisse. (Crédit accordé Frs 70'000.--, coût net, moins subvention Frs 58'302.55.)

3.2.3 Parc Jurassien vaudois (PJV)

La candidature du Parc Régional Naturel du Jura Vaudois a été déposée à la Confédération.

3.2.4 Bois de Chênes

Un protocole d'accord entre la commune et le canton a été signé le 20 juin 2011. Ce document a été établi pour régler les dispositions de la période transitoire et pour servir de cadre dans lequel l'avenir du Bois de Chênes devra s'inscrire dès le 1^{er} juillet 2014 pour une période de 25 ans. Ces 3 ans doivent permettre à tous les partenaires concernés de trouver et d'accepter des solutions sur la globalité :

- Gestion de la forêt
- Utilisation de l'eau des nappes souterraines
- Restauration et exploitation des bâtiments à un coût raisonnable et partagé

Si les deux premiers points ne devraient pas poser trop de problèmes, par contre, même une restauration « douce » des bâtiments devrait coûter environ 4,5 millions.

La Municipalité défend l'idée que la commune ne doit pas être seule à assumer les frais. Elle a déjà pris des contacts avec une fondation, et envisage d'en rencontrer d'autres. L'idée est de créer une *Fondation Bois de Chênes* et d'associer différents partenaires à sa gestion et son financement.

Sur la base du préavis et du crédit octroyé par le Conseil communal en décembre dernier, la Municipalité poursuit l'étude du plan final de développement et d'exploitation du Bois de Chênes

3.3 Bâtiments

Généralités :

La gestion des appartements et commerces suivants est effectuée à notre satisfaction par la régie Rytz & Cie SA à Nyon :

Bâtiment administratif	4 appartements
"Ancienne poste"	3 appartements
	1 commerce "boulangerie – épicerie"
"Auberge"	3 appartements
	1 commerce "Auberge communale"
	1 bureau
"D'une fontaine à l'autre"	12 appartements
"Le Montant" bât 1912	2 appartements
Boucherie	1 commerce
Maison "Seeman"	1 appartement
	1 dépôt

Les comptes d'exploitation présentés par le Régie Rytz SA sont encore, pour quelques cas, péjorés par le report de la « part propriétaire » des charges 2008, 2009, 2010 pour le chauffage. Ce report n'avait pas encore été affecté. Les charges sont réparties selon un accord paritaire propriétaire/locataire. Dans le cas d'une fourniture d'énergie par un chauffage à distance au bois, la répartition calculée est d'environ 48% pour le propriétaire et 52% pour le locataire.

Au 31 décembre 2011, les bâtiments communaux suivants sont raccordés au chauffage à distance de Genolier C&D SA :

Bâtiment administratif	appartements et greffe communal
Auberge	café-restaurant et appartements
D'Une Fontaine à l'Autre	appartements
Le Montant	bâtiment scolaire 1912 et appartements
L'Oujon	bâtiment scolaire 1984 et 1998
Le Cordex	bâtiment scolaire 2006
Le Gossan	salle communale, foyer, réfectoire scolaire
Le Pavillon	local des sociétés et jardin d'enfants privé

3.3.1 (3500.) Bâtiment "administratif", Pavillon, CTC, maison "Seemann"

Bâtiment "administratif", place du Village :

Le changement de locataires dans 1 appartement a nécessité certains travaux de remise en état usuels. Les travaux sont entièrement gérés par la régie dans le cadre de son mandat.

Les fenêtres et les volets ont fait l'objet d'une rénovation programmée dans le cadre du budget communal.

Centre technique communal (CTC)

Le SDIS de Genolier-Givrins-Trélex et le Service Routes et Voirie se partagent le bâtiment à raison de 1/3, 2/3.

La porte d'accès « voirie » est motorisée.

L'évolution et le développement du SDIS va conduire à une étude de réorganisation des locaux.

Maison "Seemann"

Cet immeuble communal est loué en "l'état". Aucune modification importante ni travaux n'ont été effectués dans ce bâtiment car sa destination future doit faire l'objet d'une évaluation générale des besoins communaux.

3.3.2 (3501.) "Ancienne Poste"

Travaux de maintenance des locaux selon l'état contrôlé par la gérance.

Les fenêtres et les volets ont fait l'objet d'une rénovation programmée dans le cadre du budget communal.

3.3.3 (3503.) "Auberge"

Aucun changement de locataire n'a été enregistré.

Les fenêtres et les volets ont fait l'objet d'une rénovation programmée dans le cadre du budget communal.

3.3.4 (3504.) "Collèges"

Dès le 1^{er} janvier 2011, les bâtiments scolaires, « L'Oujon et « Le Cordex » appartiennent à l'AISGE qui est responsable auprès des communes membres de la gestion de ces bâtiments.

"Le Montant" (collège 1912)

La partie dédiée à l'enseignement comprend 4 classes au rez de chaussée et au 1^{er} étage. Au sous sol, une salle est équipée pour l'enseignement de la cuisine et une demi-classe pour la médiatrice.

"L'Oujon" (collèges 1984 et 1999)

Les abris de protection civile restent propriété de la commune. Une solution à l'infiltration d'eau par le radier doit être encore trouvée.

"Le Cordex" (collège 2007)

Le règlement de l'expertise mandatée par le Tribunal est en cours d'exécution. Des séances régulières réunissant experts, constructeurs, architectes, avocats et représentants communaux permettent de résoudre, en accord entre les parties, les travaux qui ne présentent pas de contestations insurmontables. Ceux-ci sont presque terminés. Il reste à aborder et concrétiser le dossier fenêtres et façades.

3.3.5 (3505.) D'une Fontaine à l'Autre

Les appartements sont tous occupés. Il a été constaté 3 changements de locataires.

3.3.6 (3506.) "Le Montant" - bâtiment 1912

La partie "communale", non scolaire, du bâtiment est destinée à la location de deux appartements au deuxième étage. La bibliothèque "Matulu" occupe un local au sous-sol.

La chaufferie "mazout" est propriété de Genolier C&D SA et est insérée dans le réseau de chauffage à distance afin d'assurer un secours en cas de panne, un complément par grand froid et le chauffage de l'eau sanitaire pendant l'été.

Une location de Frs 45'500.-- est facturée au groupement scolaire pour la mise à disposition des locaux.

La réflexion globale de la destination de ce bâtiment est toujours à traiter. Elle est subordonnée aux besoins de locaux scolaires de l'ESGE.

3.3.7 (3507.) Boucherie

La salubrité des locaux est régulièrement contrôlée par le service compétent. Actuellement ils répondent aux normes. Ils sont maintenus en conformité par le locataire.

3.3.8 (3508) Eglise

Comme chaque année de légers travaux de maintenance ont été réalisés. Les escaliers extérieurs sont consolidés et l'horloge est maintenant radio-commandée.

3.3.9 (3509) "Le Gossan" (bâtiment communal salle et foyer)

Le bâtiment polyvalent est toujours plus ouvert à de multiples activités communales ou extra communales. Gymnastique, football hivernal, manifestations communales, assemblées, théâtre, etc occupent régulièrement cette salle. Il a même été organisé une exposition des œuvres de Simone Degal, artiste peintre domiciliée à Genolier depuis de nombreuses années.

Les travaux courants de réparation sont régulièrement effectués. Les angles des piliers du réfectoire sont munis d'une protection. Les joints et plinthes sont neufs.

Le budget prévoit chaque année les améliorations possibles dans l'entretien, l'exploitation et l'amélioration thermique du bâtiment. Certaines tuyauteries sont isolées thermiquement, les adaptations des points de consignes et horaires des installations de chauffage et ventilations adaptés.

Le réfectoire est occupé quatre jours par semaine par environ 250 à 300 élèves pour le repas de midi préparé dans la cuisine professionnelle.

Une location de Frs 225'000.- est facturée au groupement scolaire pour la mise à disposition des locaux.

3.3.10 (3510) "Le Pavillon"

Le bâtiment est exploité depuis le 1^{er} janvier 2010.

Au vu des nombreuses demandes de location de ce bâtiment, nous constatons l'utilité et la fonction sociale de ce lieu.

Des stores de protection solaire sont posés et le bar est équipé d'une machine à café professionnelle.

Le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire sont assurés par Genolier Càd SA.

3.3.11 Projet "route de la Gare"

Le planning très, trop optimiste, qui prévoyait d'obtenir le vote du crédit de construction avant le renouvellement des Autorités de juillet 2011, n'a pas pu être respecté.

Le Conseil communal a voté ce crédit de Frs 4'555'000.- en sa séance d'octobre.

Le projet a passé dans sa phase concrète par l'élaboration des plans d'exécution et de mise à l'enquête parallèlement à l'étude définitive et la mise en soumission des travaux.

Les travaux permettant de débiter le chantier au printemps 2012 sont adjugés.

3.3.12 Chauffage à distance "Genolier CàD SA" (Commune actionnaire à raison de 80%)

Depuis octobre 2009 la commune est dotée d'un réseau de chauffage à distance. La chaufferie de Genolier CàD SA est alimentée en plaquettes forestières sèches provenant principalement des forêts communales via le dépôt intercommunal.

A ce jour ce sont 8 bâtiments communaux et 28 bâtiments privés qui sont raccordés.

Le dernier consommateur est raccordé en 2011. Il s'agit de la transformation en locatif du bâtiment appartenant à "La Forestière" situé dans la zone de la pépinière. La puissance totale disponible est atteinte. Plus aucune extension n'est désormais possible sur ce réseau.

L'énergie consommée et facturée pour la saison de chauffe 2010/2011 a été de 2'465 MWh produits à raison de 2'265 MWh par la centrale "bois" et 200 MWh par la chaufferie "mazout".

Le Conseil d'administration veille à ce que le coût de l'énergie reste concurrentiel.

La société "Genolier CàD SA" assure l'exploitation, la maintenance et la facturation de l'énergie aux propriétaires raccordés. Au renouvellement des Autorités du 1^{er} juillet 2011, le Conseil d'administration est maintenant constitué de deux représentants de la Municipalité, de deux représentants nommés par le Conseil communal et d'un représentant extérieur nommé par la Municipalité. L'AFBV n'est pas représentée au CA.

Les comptes de la société anonyme sont équilibrés.

Notre réseau est sous contrat de maintenance et surveillance 24h/24 auprès d'une société qualifiée. Les problèmes de fonctionnement sont régulièrement traités.

3.3.13 Constructions privées

Examen des demandes de permis de construire avant l'envoi au Service Technique Intercommunal et la procédure habituelle auprès des services cantonaux.

Séances pour les problèmes à résoudre avec les propriétaires et architectes afin de respecter notre règlement communal des constructions.

Visites régulières avec le STI de la conformité des constructions avec le permis de construire afin de délivrer les permis d'habiter.

Les cas de constructions non conformes au permis de construire sont régulièrement traités.

Signe des temps ou de notre situation géographique ou du type de population, le nombre de litiges entre le "propriétaire constructeur", le "propriétaire voisin" et "la commune" est toujours plus important au sujet de l'interprétation des règlements concernés. Plusieurs cas se terminent par un jugement de la "Cour de Droit Administratif et Public". Il est souvent évoqué l'interprétation logique que font la Municipalité et le service Technique Intercommunal de notre Règlement Communal des Constructions. A plusieurs reprises l'intervention de notre avocat conseil a été indispensable.

3.3.14 La Cure

Le bâtiment est propriété de l'Etat de Vaud qui en assure sa gestion.

3.3.15 Règlement des constructions

Le nouveau règlement des constructions issu du travail de la commission ad'hoc nommée par la Municipalité est lié au Plan Général d'Affectation et ne pourra être approuvé qu'avec celui-ci

3.3.16 Police des constructions

En 2011, 34 dossiers de demande de permis de construire ont été soumis au STI (Service Technique Genoud Sàrl) pour analyse, ceci pour un coût total de travaux estimé de Frs 1'430'000.-. Un nombre important de demandes relevant d'autorisations municipales non soumises à enquête publique ou facilitées selon l'article 72d de la RLATC ont été traitées.

En 2011, il a été délivré pour un montant d'env. Frs 34'840.85 (dont Frs 9'694.60 pour la Clinique).

3.3.17 Divers

La commission de salubrité n'a pas été interpellée

4 - TRAVAUX

4.1 Routes et réseau routier

Les grands travaux concernant nos routes et chemins communaux sont maintenant terminés, à l'exception du Chemin de Sous-la-Ville pour le quel nous attendons la fin de la construction de la 1^{ère} villa ce qui devrait être fait en 2012.

4.1.1 Route de Duillier

Le préavis concernant la remise en état d'un important tronçon de cette route et la construction d'un cheminement piétonnier a été accepté par le Conseil communal. Ces travaux seront entrepris conjointement avec le remplacement d'une partie de la canalisation d'eaux claires et seront effectués dans le 1^{er} semestre 2012.

4.1.2 Correction RC 29d (Route de Coinsins)

Les travaux de correction et d'assainissement de la Route de Coinsins ont été effectués par l'Etat. Une attention particulière a été mise sur la sécurisation de la récupération des eaux de surface afin d'éviter toute pollution en cas d'accident dans cette zone de captages d'eaux de sources. La dernière couche d'enrobé sera posée au printemps 2012.

4.2 Eclairage du quartier de Sus-Châtel

Toutes les oppositions concernant l'éclairage du quartier ont été levées après rencontres de tous les opposants. Les détails techniques concernant principalement l'utilisation des nouvelles technologies liées à l'éclairage public, secteur en pleine évolution, sont à l'étude.

4.3 Voirie

Pendant l'été 2011, la voirie a pris possession de la balayeuse et du Ladog (porte-outils), suite à l'acceptation en date du 09.12.2100 du préavis No 155/2010.

4.4 Cimetière

Satisfaction des familles avec les alternatives à disposition dans notre cimetière, soit tombes à la ligne, tombes cinéraires, Jardin du souvenir ou Columbarium.

4.5 Traitement des déchets

Quantités

Quelques chiffres concernant les déchets récoltés dans notre commune en 2010 :

- ✓ 370 tonnes de déchets ménagers (ou plus de 205 kg par habitant !)
- ✓ 30 tonnes de déchets encombrants et plastiques
- ✓ 43 tonnes de déchets verts
- ✓ 111 tonnes de papier et carton
- ✓ 91 tonnes de verre
- 16 tonnes de ferraille

Globalement, les quantités de déchets sont plus ou moins les mêmes entre 2010 et 2011... avec un peu plus d'habitants ! C'est certainement le résultat de plus de compostage et d'un meilleur tri.

Déchetterie de Barin

Malgré une cour assidue auprès des voisines, pas de mariage en vue pour une déchetterie intercommunale. Et pourtant, la mariée était belle !

Si Barin est illégal depuis fort longtemps, face à notre bonne foi, les services concernés du canton devront mettre un peu d'eau dans leur vin pour trouver ensemble une solution acceptable pour tous.

Taxe au sac

La loi est passée par là, et même un jugement du Tribunal fédéral. Le pollueur devra être encore davantage le payeur ! Un projet de règlement est en préparation auprès de l'association intercommunale SADEC. Dès que ce dernier sera connu, et un accord de principe régional accepté, un nouveau règlement sera présenté au Conseil communal à fin 2012 ou début 2013.

4.6 Réseau d'égouts, d'épuration

PGEE (Plan directeur d'évacuation des eaux)

Ce projet d'entretien et de réfection de nos deux fois 20 km de canalisations d'eaux claires et d'eaux usées s'est poursuivi en 2011. Nous avons réalisé des relevés pour essayer de trouver les eaux parasites qui perturbent la station d'épuration avec pour objectif de les éliminer ou pour le moins en diminuer le débit.

Le dernier grand chantier du PGEE a débuté à fin 2011 avec le changement de la canalisation d'eaux claires de la route de Duillier. Travaux qui sont réalisés simultanément avec la réfection de la chaussée dans le virage et la construction d'un chemin piétonnier.

4.7 Cours d'eau

Entretien des cours d'eau

En 2011, des travaux d'entretien ont été réalisés sur le Gossan (route de Trélex en direction du lac). Ces travaux consistent à enlever les embâcles ; couper les arbres qui pourraient être dangereux ou nettoyer les berges. Tout cela sous le contrôle du garde-forestier et avec la participation des bûcherons de la Colline

Bassin de rétention de la Joy

Faute d'accord avec tous les partenaires, la commune d'Arzier n'a pas encore pu mettre en route ce projet qui devrait permettre de mieux réguler par fortes pluies et/ou fontes des neiges les eaux de la Joy sur notre commune.

5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

5.1 AISGE (Association Intercommunale Scolaire Genolier et Environs)

Le CODIR de l'Association, représenté pour la commune de Genolier jusqu'au 30 juin par M. Jürg Hofer et Mme Florence Rattaz, et depuis le 1^{er} juillet par M. Gérald Girardet et Mme Florence Rattaz siège une fois par mois environ, les membres qui le composent se répartissent, comme pour une municipalité, les différents dicastères (voir tableau ci-dessous). Le secrétariat est assuré avec diligence par Mme Dominique Althaus à raison de 0.3 ETP et la comptabilité est tenue à notre satisfaction par Mme Jannick Burnier à 0.5 ETP.

Le rachat des bâtiments scolaires secondaires ainsi que la reprise du personnel se sont bien déroulés. L'AISGE emploie actuellement 15 personnes, dont 3 à 100% et les autres à temps partiel.

Le Conseil Intercommunal a tenu 2 séances, une en avril pour les comptes et une en septembre pour le budget et le plafond d'endettement avec les préavis usuels à chaque changement de législature.

Jusqu'au 30 juin, les représentants de la commune de Genolier au CI étaient Mmes Carine Maeder, Cécile Cuénoud et M. Etienne Udry pour le Conseil communal, M. Claude Bürki pour la Municipalité, la présidence était assurée par Mme Regula Jaunin.

Depuis le 1^{er} juillet les représentants de la commune de Genolier au CI sont Mmes Cécile Cuénoud, Myriam Bédard et Ivana Jatton pour le Conseil communal, M. Claude Bürki pour la Municipalité, la présidence est assurée par M. François Vautier.

5.2 Restaurants scolaires primaires et secondaires

Les deux structures primaires de Trélex et Givrins ont dû être regroupées à Trélex en raison d'un manque d'effectif à Givrins (5 élèves) et ce dès la rentrée d'octobre 2011. Les trajets des élèves entre Givrins –Trélex-Givrins sont effectués sous la surveillance de notre personnel du restaurant scolaire par bus. Ce changement n'a pas entraîné de perturbation et les parents ont bien intégré la démarche. Il n'est toutefois pas exclus de rouvrir l'antenne de Givrins si la fréquentation est en hausse.

Le restaurant scolaire de Genolier fonctionne à satisfaction du CODIR.

Tous les repas sont fournis par la société Scolarest (depuis le Gymnase de Nyon pour le primaire et sur place pour le secondaire). Ils sont labellisés « Fourchette Verte »

5.3 Evolution de la population scolaire

		2006	2007	2008	2009	2010	2011
Arzier-Le Muids	Primaire	156	147	140	148	150	150
	Secondaire	132	135	130	136	118	121
Genolier	Primaire	124	122	114	109	109	116
	Secondaire	78	89	103	133	122	133
Givrins	Primaire	61	58	57	54	53	60
	Secondaire	51	58	54	43	50	52
Saint-Cergue	Primaire	103	104	105	109	98	99
	Secondaire	88	100	100	100	114	105
Trélex	Primaire	100	106	107	111	111	99
	Secondaire	83	94	87	95	96	100
Totaux		976	1013	997	1038	1021	1035

+ 9 élèves d'autres villages

Le coût moyen de l'élève primaire est de Frs 3'580.05 (Frs 3'471.40 en 2011).

Le coût moyen de l'élève secondaire est de Frs 5'197.25 (Frs 5'560.40 en 2011).

5.4 PPLS (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire)

Les conventions PPLS sont toujours en vigueur et sont intégrées dans les comptes de l' AISGE.

5.5 RAT (Réseau d'accueil des Toblerones)

Outre le changement des autorités municipales et communales qui composent respectivement le CODIR et le CI du RAT, l'année 2011 a vu l'introduction de la nouvelle politique tarifaire de ce dernier, la révision du règlement, l'analyse des coûts par structure d'accueil, la poursuite du plan de développement des places d'accueil. Entre 2008 et 2011 l'accueil préscolaire est passé de 130 places à 155, l'accueil parascolaire de 106 à 222. En ce qui concerne les AFJ (accueil familial de jour), le nombre d'heures de garde est de 488'820, ce qui en fait l'un des plus grands réseaux AFJ du canton, les AMF (accueillantes en Milieu Familial) sont au nombre de 110, ce qui représente un total de 386 places autorisées.

Afin de faciliter le placement pour les parents, des conventions inter-réseaux ont également été signées.

Outre les CHF 5.- par habitant payés à la FAJE pour la contribution du socle, la commune de Genolier a participé pour un montant de CHF 16'677.10 à l'administration du RAT, pour CHF 15'058.45 à l'administration et à la subvention des parents ayant des enfants (entre 16 et 25 selon les périodes) placés chez les AMF et pour CHF 20'892.80 comme subventions aux parents pour des enfants (env. 8) placés dans des crèches – garderies

5.6 Cultes

Paroisse protestante de Genolier-Givrins-Duillier-Trélex

Activités et relations habituelles avec la paroisse protestante

Eglise catholique de Nyon

Selon convention intercommunale de 1972, la commune de Genolier a participé financièrement aux travaux d'entretien et de restauration de l'église catholique de Nyon pour un montant de Frs 24'500.- (voir préavis 163/2011).

6 - POLICE

6.1 Police communale

M. Claude Alby continue son activité de police communale à raison de 1h30 par jour. Comme par le passé, il contrôle le trajet des écoliers entre la gare et l'ESGE, les différents parkings communaux et les manifestations d'une certaine envergure.

6.2 Contrat de prestations de service avec la Gendarmerie vaudoise

Force est de constater que si le contrat passé avec la gendarmerie nous avait par le passé donné entière satisfaction, les problèmes d'effectif de cette dernière ont fortement influencé la présence policière dans notre village en 2011, surtout depuis le mois de juillet, ce qui a entraîné une diminution d'environ 600 heures (pour les 5 communes) de présence effective sur le terrain. Les cinq communes signataires du contrat de prestation sont actuellement en discussion pour le paiement de la facture cantonale.

La convention a été dénoncée en 2010 par le DES et est arrivée à échéance le 31.12 2011.

Nous réfléchissons avec nos communes partenaires à trouver une solution pour l'avenir.

6.3 Contrôles de vitesse effectués par la Gendarmerie

En raison des marquages illicites, mais appréciés par les usagers, rappel 50 km/h sur les routes de Duillier et de la Cézille, la gendarmerie n'effectue plus aucun contrôle de vitesse dans notre commune. Le marquage sur la route de Duillier sera enlevé à la fin des travaux sur ce tronçon, et nous laissons le soin au service des routes d'enlever celui sur la route de la Cézille, s'il le désire.

6.4 Défense incendie

Le résultat du compte SDIS Frs 135'588.40 dont la commune contribue avec Frs 59'962.20 pour équilibrer le compte.

Le coût par habitant des 3 communes du SDIS est de Frs 33.25 contre Frs 36.287 en 2010.

6.4.1 Extrait du rapport de gestion du commandant du SDIS

Effectif au 31.12 11 : 40 personnes dont :

- 6 officiers
- 1 sous-officier supérieur
- 8 sous-officiers
- 4 appointés
- 21 sapeurs

22 sont domiciliés à Genolier, 8 à Givrins, 9 à Trélex et 1 personne de St-Cergue en double incorporation.

6.4.2 Instruction

- 1 exercice DPS
- 4 cours de cadre
- 4 exercices de compagnie DPS et DAP
- 6 exercices ARI (appareils respiratoires)

6.4.3 Heures de travail

2409 heures (2636 en 2010) de travail ont été effectuées par le SDIS en faveur des trois communes, y compris 1^{er} août, carnaval, course à pied, etc...

6.4.4 Interventions

Total des interventions 18, soit 10 à Genolier, 2 à Givrins et 6 à Trélex soit 12 en journée et 6 de nuit.

6.4.5 Réorganisation SDIS

Un projet de régionalisation est en cours. Un groupe de travail technique et politique travaille à la mise en place du futur SDIS régional, y compris son financement. Un préavis pour cette organisation sera soumis en 2012 au Conseil communal.

6.4.6 Commission SDIS

La commune a été représentée jusqu'à la fin de la législature dans le comité SDIS par le Syndic J. Hofer (Président), Mme G. Scholl membre et M. N. Bolay, conseiller communal, membre. Depuis le 1^{er} juillet 2011, G. Richard et J. Zucchello représentent la Municipalité et N. Bolay continue de représenter le Conseil communal.

6.5 Organisation régionale de la protection civile (ORPC) (Aide à la population)

L'organisation fonctionne bien. Une fois de plus, une nouvelle organisation est en vue. Notre participation financière s'élève à Frs 27'211.05 ou Frs 15.09 (14.55) par habitant, budget Frs 28'763.45. La commune est représentée dans le Comité Intercommunal par le municipal G. Richard.

7 SECURITE SOCIALE

7.1 Sécurité

La participation de notre commune à l'ensemble des rubriques 71 et 72 est de Frs 3'092'666.-- (Frs 4'076'858.21 en 2010) ou environ Frs 1'699.25 par habitant.

7.2 Prévoyance sociale (72)

Dans cette rubrique est comptabilisée la « facture sociale » réglée sur l'ancien modèle de calcul. La facture 2011 de Frs 2'546'344.-- correspond au budget (rubriques 720.351 + 730.351).

Source d'inquiétude : pour la rubrique 710.365 (Fonds sanitaire OMSV), une augmentation est constatée année après année.

8 - SERVICES INDUSTRIELS

8.1 Eaux

Captage du Bas des Côtes

Sur les hauteurs de Sus-Châtel, au-dessus du Ch. du Rucher, nous avons, un réservoir – le Réservoir du Bas des Côtes. Celui-ci se remplit grâce à des captages de sources ou via du pompage depuis la station de traitement d'eau du Montant.

Ces captages, quand les précipitations sont faibles comme l'année dernière, ne donnent rien ou presque depuis le mois de mai. Mais 2011 a été une année exceptionnelle. Nous n'avons jamais eu si peu de précipitations depuis 1921.

Normalement, ces captages constituent un apport non négligeable pour alimenter en eau potable le haut du village. Ils ont subi l'automne dernier certains travaux d'assainissement, et notamment un sérieux curage. Le traitement de l'eau de source s'avérera nécessaire en 2012.

Station du Montant

La station du Montant, mise en service en 2001, a été construite et est exploitée en partenariat avec les communes d'Arzier et de Gland. Gland utilise environ deux tiers des ressources; Arzier et Genolier se partagent le tiers restant.

La consommation d'eau (vente d'eau Frs 216'000.-- contre Frs 195'000.-- en 2010) correspond à l'augmentation de la population.

Après 10 ans de bons et loyaux services, cette station est en train de montrer quelques signes de faiblesse. Suite aux problèmes récurrents avec les ozoneurs, à fin août, des mesures ont été prises pour analyser la situation et demander une expertise. Les lignes directrices du rapport montrent clairement que des erreurs de conception (par ex. la durée de contact beaucoup trop courte de l'eau avec l'ozone) sont à corriger et que des investissements de plusieurs centaines de milliers de francs seront nécessaires ces deux prochaines années.

En outre, la source du Montant a frisé la cote d'alarme à fin novembre : nous avons dû compléter notre approvisionnement avec de l'eau du lac via la SAPAN : Jamais cela n'avait été nécessaire à cette époque de l'année.

SABOIS

En parallèle à notre approvisionnement actuel en eau qui montre ses limites, dans le cadre d'une entente intercommunale, la SABOIS, une étude a été réalisée en vue de compléter nos ressources en période d'étiage via un concept d'exploitation des eaux souterraines de la nappe inférieure du Bois de Chênes et de la nappe de la Cézille.

Après informations et discussions avec tous les intervenants concernés, une demande de concession sera déposée auprès du canton et un préavis remis au Conseil communal en 2012.

9 - DIVERS

9.1 Associations, organes, ententes dont fait partie la commune de Genolier

Jusqu'au 30 juin 2011

Associations	But	Représentant
Cie Nyon-St-Cergue-Morez (actionnaire)	Transports Voyageurs	F. Rattaz : conseil d'administration – J. Hofer : assemblée générale
STI (Service Technique Intercommunal)	Contrôle plans des constructions	C. Bürki : assemblée générale
Conseil Régional du district de Nyon	Association pour l'aménagement de la région de Nyon	F. Rattaz : Conseil inter G. Richard : suppléant
SADEC (SA pour le traitement des déchets de la Côte (actionnaire)	Traitement des déchets	G. Richard : réunions et assemblée générale
APEC (Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte)	Epuration (STEP)	J. Hofer membre du Comité de Direction Réunions et assemblée générale Municipalité (G. Scholl et G. Richard) Conseil communal (MM G. Sublet et D. Tissot)
SAPAN (SA pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (actionnaire)	Alimentation eau potable	G. Richard : réunions et assemblée générale
AISGE (Association Intercommunale scolaire de Genolier et Environs)	Organisation scolaire	CODIR : F. Rattaz : présidente J. Hofer : membre C.I. M. Bürki 3 membres du Conseil

OMSV (Fondation zone sanitaire IV)	Planification cantonale en matière sanitaire et sociale, en relation avec des partenaires régionaux.	F. Rattaz : réunions et assemblée générale
ORP Office régional de placement	Structure destinée à faciliter la réinsertion professionnelle rapide des chômeurs	F. Rattaz : réunions et assemblée générale J. Hofer : suppléant
Clinique dentaire scolaire	Exploitation d'une structure itinérante destinée à effectuer les contrôles dentaires exigés par la loi	F. Rattaz : assemblée générale
AFV-BV La Forestière Association forestière vaudoise et du Bas-Valais (actionnaire)	Production du bois Organisation de la vente groupée.	G. Scholl : réunions et assemblée générale
ORPC Organisation régionale de la protection civile	Organisation de protection de la population dans le district. Mise en application de la législation fédérale et cantonale	J. Hofer, réunions et assemblée G. Richard, suppléant
RAS Régionalisation de l'action sociale	Application des dispositions de la loi sur la prévoyance sociale et l'aide sociale, des dispositions que la loi sur la protection de la jeunesse et application des dispositions que la loi sur l'emploi et l'aide aux chômeurs attribuent aux communes.	F. Rattaz : réunions et assemblée générale J. Hofer, suppléant
Genolier CAD SA (actionnaire)	Chauffage à distance au bois	C. Bürki : président du CA J. Hofer : membre 2 représentants du Conseil communal (MM Jean Zucchello et J.-F. Vez)
Centre funéraire	L'exploitation du Centre Funéraire Régional de Nyon	J. Hofer : réunions et assemblée
Accueil de la petite enfance (évent. Intégré dans Conseil d'Etablissement)	Progressivement permettre aux communes signataires de répondre aux besoins spécifiques de leurs habitants en matière d'accueil de la petite enfance et de développer l'organisation de ce service d'utilité public sur le plan régional.	F. Rattaz : réunions et assemblée générale
Groupe forestier La Colline	Groupe forestier Genolier-Givrins	CODIR : G. Scholl Conseil : J. Hofer C. Bürki, président Membres Mun.: G. Richard, Membres Conseil : MM. Ch.-B. Bolay et D. Tissot
Service de défense contre l'incendie et de secours DAP	Gestion groupe sapeurs-pompiers communes Genolier-Givrins-Trélex	Commission du feu Président J. Hofer Membre mun. G. Scholl Membre Conseil M. N. Bolay
Hangar à plaquettes	Association intercommunale d'un couvert régional à plaquettes et bois énergie (ACP)	CODIR G. Richard Conseil intercommunal Municipal C. Bürki, remplaçant J. Hofer
PJV Parc jurassien vaudois	Vulgarisation des richesses naturelles de la chaîne du Jura	G. Scholl
Sidemo Service intercommunal de distribution d'eau du Montant	Gestion de la station avec Gland et Arzier	G. Richard
SABOIS	Pompage de l'eau au Bois-de-Chênes	G. Richard J. Hofer, suppléant
Télé-Dôle	Promotion du développement touristique la Dôle, St-Cergue, la Bossette pour le développement des infrastructures des remontées mécaniques	F. Rattaz – assemblée générale J. Hofer Suppléant

Autres participations :

- Hôpital de Nyon
- Romande Energie
- SPA
- Plan Directeur Forestier du canton de Vaud
- Service intercommunal pour la notification des commandements de payer et communications de faillites
- Sodefor II (Ste coopérative pour la fabrication et la commercialisation de bois décheté)
- Centre historique de Chiblins
- La Forestière
- Association des mamans de jour
- ACCP (association des communes sous contrat de prestations)

Dès le 1^{er} juillet 2011, voir page 6.

9.2 Conseil Régional

La participation financière de la commune de Genolier aux activités du Conseil régional est de Frs 37'020.-- (Frs 36'580.--), soit Frs 20.-- par habitant.

A cela s'ajoutent des contributions spécifiques comme par exemple notre participation pendant 5 ans de Frs 31.-- par habitant à l'aménagement des lignes de bus et du NStCM.

La commune est représentée au Conseil Intercommunal par Mme Florence Rattaz jusqu'au 30 juin 2011. M. Georges Richard a pris le relais au début de la nouvelle législature et M. Gérald Girardet en est le suppléant.

Validation de plusieurs préavis importants, dont :

Transports publics : des contributions ont ainsi été accordées à l'étude des mesures d'accompagnement et de priorisation nécessaire à la bonne circulation des bus.

Projet d'agglomération franco-valdo-genevois : validation de la participation aux études et au fonctionnement du projet d'agglomération.

Energie : crédit accordé à l'étude du potentiel de production d'énergie renouvelable dans le district de Nyon

Des aboutissements marquants :

Territoire : le volet stratégique du Plan directeur régional du district de Nyon (PDRN) a été approuvé par 45 communes du district. Le volet opérationnel, qui recense les projets concrets prévus pour les cinq prochaines années, est en cours d'élaboration.

Investissements : le plan d'investissement régional, qui vise à assurer un financement solidaire, par les communes du district, d'un ensemble de projets d'intérêt régional, a été finalisé. Un groupe de travail formé de représentants des communes et du Conseil régional a travaillé à l'établissement de propositions, soumises au Conseil intercommunal de juin et septembre. Un dossier de présentation complet a été adressé aux communes en décembre. Le Plan d'investissement régional sera soumis pour validation au Conseil intercommunal et aux communes courant 2012.

Plus d'informations sur www.regionyon.ch/documentation.

9.3 Sociétés locales

Les sociétés suivantes ont déposé leurs statuts auprès de la commune :

- FC Genolier-Begnins
- Société de Tir
- GGG – Gym hommes
- Gym Dames – Gym filles
- Senior's Club
- La Boule Joyeuse (Société de Pétanque)
- ACG (Association Carnaval Genolier)
- Club des 100 du FC Genolier-Begnins
- Badminton Club Genolier
- Le TRAC (Groupe théâtral de Genolier)
- Cagnotte La Genollière
- Amicale des Sapeurs-pompiers
- Bibliothèque Matulu
- APE – Association des parents d'élèves

10 RELATIONS AVEC LA POPULATION

Durant 2011, les manifestations (invitations) suivantes ont été organisées :

- 1^{er} janvier – vin chaud
- Sortie aînés au mois de mai (44 participants)
- Départ Syndic J. Hofer
- Jeunes de 18 ans (4 participants)
- 1^{er} août
- Visite des alpages 24.09.2011 (103 participants)
- Réception Conseiller National Olivier Feller
- Noël des aînés, repas midi (54 participants)

11 RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE 2010 DE LA COMMISSION DE GESTION

Aucun vœu n'a été formulé par la commission de gestion qui nécessite un commentaire dans ce rapport 2011.

12 COMPETENCE A LA MUNICIPALITE D'ENGAGER DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT IMPREVISIBLES ET EXCEPTIONNELLES

TéléDôle Frs 20'000.—
Zoo la Garenne Frs 5'000.—

13 AUTORISATION GENERALE ACCORDEE A LA MUNICIPALITE POUR L'ACQUISITION OU L'ALIENATION D'IMMEUBLE ET DES DROITS REELS IMMOBILIERS ET ACHATS EN PARTS DE SOCIETES IMMOBILIERES POUR UN MONTANT DE Frs 100'000.--

Vente d'une parcelle à la route de la Cézille Frs 14'000.--.

14 - CONCLUSION

La Municipalité exprime ses remerciements tant au Conseil communal et à son bureau, qu'à tout le personnel communal, pour leur engagement sans réserve en faveur de notre commune.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Genolier

Vu le rapport municipal No 16/2012 concernant le rapport de gestion 2011

Ouï le rapport de la commission de gestion

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

D é c i d e :

- 1) d'adopter le rapport de gestion 2011 tel que présenté
- 2) de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour 2011

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 8 mai 2012 pour être soumis au Conseil communal de Genolier.

Au nom de la Municipalité :
La Syndique F. Rattaz la secrétaire : C. Deléderray



Annexes : No 1 – Pyramide des âges
No 2 – Statistique des habitants

Situation de la commune au 20.01.2012

Total	Moins de seize ans		Plus de seize ans	
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin

Habitants commune (P+S)

Habitants dans la commune	1858	201	217	740	700
- Suisses	1304	135	145	529	495
- Etrangers	554	66	72	211	205
Résidents principaux	1858	201	217	740	700
- Suisses	1304	135	145	529	495
- Etrangers	554	66	72	211	205
Résidents secondaires					
- Suisses					
- Etrangers					

Résidence principale

De sexe féminin	941	201		740	
De sexe masculin	917		217		700

Etat civil

Libataires	791	201	217	181	192
Marié(e)s	867			434	433
Veufs (Veuves)	59			42	17
Divorcé(e)s	118			72	46
Marié(e)s/séparé(e)s	17			9	8
Non marié(s)					
Partenariat	4				4
Partenariat séparation	2			2	
Partenariat dissous					

Religion

Catholiques	622	68	75	261	218
Protestant(e)s	634	38	43	269	284
Sans confession	465	69	69	162	165
Autres	137	26	30	48	33

Divers

Conseillers communal	45			11	34
Conseillers bourgeoisial					
Compagniers	21			3	18
Pompiers exemptés					
Protection civile					
Militaires					
Bourgeois					
Electeurs communal	1162			586	576
Electeurs cantonal	980			497	483
Electeurs fédéral	980			497	483
Electeurs bourgeoisial					
Prop. de chiens	111		1	22	88

Etrangers, Permis

Permis B	236	30	40	97	69
Permis C	287	32	30	100	125
Permis G					
Permis L	2			1	1
Autres permis	29	4	2	13	10

Contrôle des habitants

Faux habitants	69	8	9	30	22
Faux résidents					



Pyramide des âges

- Hommes (suisse) ■ Femmes (suisse)
- Hommes (étranger) ■ Femmes (étranger)

